

## **Ian Lafrenière et Lise Lavallée proposent la création d'une commission parlementaire spéciale sur la prostitution juvénile**

**Québec, le 6 février 2019.** – Préoccupés par l'ampleur du phénomène de la prostitution juvénile au Québec, Ian Lafrenière, adjoint parlementaire de la ministre de la Sécurité publique, ainsi que Lise Lavallée, whip adjointe du gouvernement, ont annoncé ce matin leur intention de demander à l'Assemblée nationale de créer une commission parlementaire spéciale pour se pencher sur ce phénomène.

Malgré le démantèlement d'un important réseau de prostitution juvénile à Québec en 2002, les allégations de tourisme sexuel en marge du Grand prix de Formule 1 de Montréal depuis des années et les nombreuses fugues au Centre jeunesse de Laval qui ont secoué le Québec, il n'existe toujours pas de portrait complet du phénomène de la prostitution juvénile et de son enracinement à l'échelle provinciale.

Si l'Assemblée nationale accepte la création de cette commission spéciale, les députés y siégeant seront tenus, à la suite d'une consultation publique, d'élaborer un rapport et des recommandations visant à prévenir et contrer la prostitution juvénile. Étant donné la complexité de l'enjeu, le mandat de la commission toucherait plusieurs ministères et permettrait ainsi de s'intéresser à toutes les facettes du phénomène.

M. Lafrenière et Mme Lavallée ont fait savoir que les députés de la Coalition Avenir Québec comptent faire appel de façon non partisane à la collaboration des groupes d'opposition dans la concrétisation de ce projet. Pour eux, les ravages causés par le phénomène de la prostitution juvénile sont si importants qu'il est primordial que tous les députés de l'Assemblée nationale travaillent de façon non partisane.

### **Citations :**

« Après 25 ans au service des forces de l'ordre, j'ai été en mesure de constater l'ampleur du fléau qu'est la prostitution juvénile. Selon les statistiques criminelles, près de la moitié des victimes de proxénétisme sont d'âge mineur. Il faut impérativement agir. Notre proposition se veut une occasion pour les parlementaires de tous les horizons de discuter en profondeur de ce phénomène, afin de trouver les meilleures solutions pour le contrer et le prévenir. »

*Ian Lafrenière, adjoint parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et député de Vachon*

« Au cours des dernières années, j'ai travaillé d'arrache-pied pour comprendre le phénomène de la prostitution juvénile et sensibiliser mes collègues à ce fléau pour lequel nous devons agir. Je suis très heureuse de pouvoir collaborer avec mon collègue dans ce dossier qui me tient à cœur. »

*Lise Lavallée, whip adjointe du gouvernement et députée de Repentigny*